BUREAU VERITAS EXPLOITATION SAS
GEP CENTRE VAL DE LOIRE
110 boulevard de la Salle

45760 BOIGNY-SUR-BIONNE

Rapport de repérage amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Article R4412-97 du Code du Travail, Norme NF X 46-020

REFERENCES MISSION

Rapport N° : 24267825/S33/1/AM-RTV_V1

Rédigé le : 20/05/2026

Référence au programme de travaux :
Type de travaux prévus Type de travaux prévus réalisé le 24/10/2024 par Mathieu Joubert

DONNEUR D'ORDRE

ESID de Rennes

Mathieu Joubert

SITE D'INTERVENTION

DGA 874 - G2D 775 - DGA-TT BOURGES

ROCADE EST - ECHANGEUR DE GUERRY
18000 BOURGES

BATIMENT DGA 874 - G2D 775

Latitude : 47.044857 / Longitude : 2.342224

Date(s) d'intervention(s) :
Du 22/01/2026 au 23/01/2026



SYNTHESE DE CONCLUSION

AVEC AMIANTE repéré

OPERATEUR(S) DE REPERAGE

Prénom Nom	Fonction	Compétence	Signataire du rapport
Jérémy Gaillard	Diagnostiqueur	Certification N° C2019-SE05-010	Jérémy Gaillard

Le présent rapport comporte 32 pages, dont 21 pages d'annexes. Il ne peut être reproduit qu'intégralement.

Copyright BUREAU VERITAS

SOMMAIRE

1. PROGRAMMES ET PÉRIMÈTRE DE LA MISSION **3**
1.1. Programme de travaux défini par le donneur d'ordre 3
1.2. Programme de repérage défini par l'opérateur de repérage 3
1.3. Périmètre de repérage défini par l'opérateur de repérage 4

2. CONCLUSIONS **5**
2.1. Matériaux et produits contenant de l'amiante 5
2.2. Remarque(s) complémentaire(s) 5
2.3. Obligations réglementaires 6

3. INFORMATIONS GENERALES **7**
3.1. Immeuble bâti objet de la mission 7
3.2. Parties prenantes 7

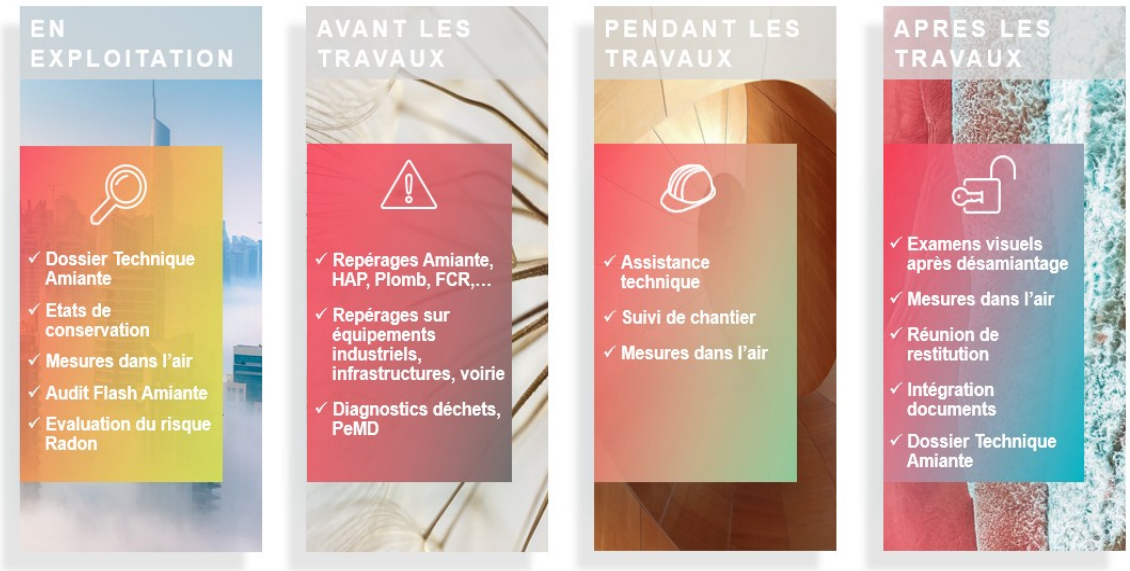
4. DESCRIPTION DE LA MISSION DE REPERAGE **7**
4.1. Références réglementaires 7

5. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE **8**
5.1. Date(s) de visite(s) 8
5.2. Ecarts, adjonctions ou suppressions à la norme NF X46-020 8
5.3. Conditions spécifiques 8
5.4. Documents remis par le donneur d'ordre ou disponibles lors de la visite 8

6. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE **9**
6.1. Matériaux et produits repérés 9
6.2. Estimation quantitative des matériaux et produits contenant de l'amiante 11

7. ANNEXES **12**
7.1. Parties d'immeuble bâti visitées 12
7.2. Photos prélèvements 13
7.3. Photos sondages 15
7.4. Attestation d'assurance 16
7.5. Certificat de compétence 18
7.6. Croquis de repérage 19
7.7. Rapport d'analyse du laboratoire 25

BUREAU VERITAS vous accompagne durant toutes les phases de vos projets



1. PROGRAMMES ET PÉRIMÈTRE DE LA MISSION

1.1. Programme de travaux défini par le donneur d'ordre

Selon le(s) document(s) remis par le donneur d'ordre, le programme des travaux prévus est le suivant :

Description succincte du programme des travaux
Remplacement d'une partie des fenêtres et vitrages (17u)

1.2. Programme de repérage défini par l'opérateur de repérage

Il définit les ouvrages de la construction et parties d'ouvrages de l'annexe 1 de l'arrêté du 16/07/2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis, impactés par les travaux prévus.

Le présent repérage concerne uniquement les produits ou matériaux identifiés comme concernés directement ou indirectement par les travaux au vu des informations fournies par le donneur d'ordre.

Dans le cas où des produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, n'ont pas fait l'objet de recherche d'amiante car non identifiés comme concernés par les travaux prévus au vu des informations fournies préalablement au repérage, il conviendra que le donneur d'ordre fasse effectuer des investigations supplémentaires ultérieures.

Ouvrages et parties d'ouvrages de l'annexe 1 de l'arrêté du 16/07/2019 concernés par les travaux prévus

Ouvrages de la construction	Parties d'ouvrages
02 - Parois verticales extérieures et façades	
Façades lourdes y compris poteaux	Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs
Menuiseries extérieures	Joints d'étanchéité, Joints de mastic de vitrage , Peintures décoratives
03 - Parois verticales intérieures	
Menuiseries intérieures	Joints d'étanchéité, Joints de mastic de vitrage , Peintures décoratives
Murs et cloisons maçonnées "en dur"	Enduits lissés, projetés ou talochés

1.3. Périmètre de repérage défini par l’opérateur de repérage

Au vu du descriptif des travaux prévus, les parties de bâtiment objets de la mission sont les suivantes :

Totalité du bâtiment

2. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

2.1. Matériaux et produits contenant de l'amiante

Matériaux et produits listés en annexe 1 de l'arrêté du 16/07/2019 concernés par les travaux prévus contenant de l'amiante

N°ZPSO	Localisation	Ouvrage	Partie d'ouvrage	Aspect	Couleur
2	Bâtiment 874 (775) -> Extérieur -> Façades	Menuiseries extérieures	Joints de mastic de vitrage	/	/
1	Bâtiment 874 (775) -> RDC -> 001	Menuiseries intérieures	Joints de mastic de vitrage	/	/
1	Bâtiment 874 (775) -> RDC -> 007				

2.2. Remarque(s) complémentaire(s)

Il faut considérer les 2 ZPSO positives identiques. Nous avons 2 prélèvements positifs et 1 prélèvement négatif.
Il faut considérer l'ensemble des mastics de vitrage intérieur et extérieur amianté soit 128 ml au total.

2.3. Obligations réglementaires

Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante – parties privatives » (DAPP) prévu à l'article R. 1334-29-4 I du Code de la Santé Publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique, ce DAPP ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du Code de la Santé Publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante. Il communique ce rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du Code du Travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du Code du Travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

3. INFORMATIONS GENERALES

3.1. Immeuble bâti objet de la mission

Adresse : DGA 874 - G2D 775 - DGA-TT BOURGES
ROCADE EST - ECHANGEUR DE GUERRY
18000 BOURGES

Bâtiment	Fonction principale	Classement	Date permis de construire ou année de construction	Année de réhabilitation ou description des modifications
DGA 874 - G2D 775 - DGA-TT BOURGES	Autres	Autres	Sans informations fournies par le donneur d'ordre, la date d'obtention du permis de construire est présumée être inférieure au 1 juillet 1997	Non-communiqué

3.2. Parties prenantes

Contact	Qualité	Société	Adresse	Coordonnées
Mathieu Joubert	Donneur d'ordre	ESID de Rennes	/	/
Franck Sauvette	Accompagnateur	Sécuritas	/	/

4. DESCRIPTION DE LA MISSION DE REPERAGE

Ce rapport est établi dans le cadre du repérage des matériaux et produits impactés par les travaux listés en annexe de l'arrêté du 16/07/2019, en vue de la réalisation de l'évaluation initiale du risque amiante.

4.1. Références réglementaires

- Code du travail : articles L4412-2, R4412-97,
- Décret n°2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations,
- Arrêté du 16/07/2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis,
- Norme NF X 46-020 du 5 août 2017 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis.

5. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

5.1. Date(s) de visite(s)

Du 22/01/2026 au 23/01/2026

5.2. Ecarts, adjonctions ou suppressions à la norme NF X46-020

Absence de documents, d'informations concernant :

- Les dates de délivrance du permis de construire ou des années de construction
- Les années de modification ou de réhabilitation
- La construction, les caractéristiques particulières des locaux, les modifications survenues dans les locaux, les dates et la nature des travaux réalisés (réparation, restauration, entretien, réhabilitation…)

5.3. Conditions spécifiques

- Présence d'occupant lors de la visite (pas d'évacuation temporaire)
- Encombrement de mobilier ou d'équipement lors de la visite (pas d'évacuation temporaire)

5.4. Documents remis par le donneur d'ordre ou disponibles lors de la visite

Objet / Type de document	Auteur	Date	Référence	Conclusions (si rapport de repérage)
Programme de travaux / Type de travaux prévus	Mathieu Joubert	24/10/2024	Type de travaux prévus	/
Repérage amiante pour constitution de DTA / RAPPORT DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE	Alexandre Chartier	19/03/2008	002CA000195	Absence d'amiante
DTA / DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE	Alexandre Chartier	19/03/2008	002CA000195	Absence d'amiante
Repérage amiante pour constitution de DTA / Pré-Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante à intégrer au Dossier Technique Amiante	Jérémy Gaillard	18/10/2024	20662733/ S1.275.1.R	Absence d'amiante
DTA / DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE (DTA)	Jérémy Gaillard	18/10/2024	20662733/ S1.275.2.DTA	Absence d'amiante

Les résultats antérieurs en matière de recherche d'amiante utilisés pour la réalisation du repérage, communiqués dans le cadre de la présente mission, sont réputés satisfaire aux exigences imposées par les textes en matière de diagnostics, constats et repérages amiante.

6. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

6.1. Matériaux et produits repérés

Abréviations du tableau :

ZPSO = Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage
Pxx P = Prélèvement n°xx Positif, contenant de l'amiante
Pxx N = Prélèvement n°xx Négatif, ne contenant pas d'amiante
xx_ant = Prélèvement réalisé lors d'un repérage antérieur
Sxx = Sondage n°xx
xx* = élément témoin de la ZPSO
Nota : Hormis pour l'élément témoin, tout prélèvement est précédé d'un sondage

Critères de décision :
AN = Analyse
DC = Document consulté
MA = Marquage
PN = Ne contient pas d'amiante par nature

(i) Les résultats d'analyses des échantillons de cette ZPSO sont discordants, une partie seulement révèle la présence d'amiante. Du fait de la représentativité des résultats, de la fiabilité des prélèvements, de l'absence de différence constructive manifeste et des résultats des sondages réalisés, la présence d'amiante est donc étendue à l'ensemble de cette ZPSO.
Ces résultats discordants sont caractéristiques de l'hétérogénéité des matériaux qui peut s'expliquer, entre autres, par une faible quantité d'amiante mélangé manuellement lors de la fabrication ou une faible quantité d'amiante naturel présente dans la charge minérale utilisée à la fabrication.

Localisation	Ouvrage	Matériau / Produit	Aspect	Couleur	N° ZPSO	N° Prél.	N° Sond.	Critère de décision	Observation	Présence amiante
Bâtiment 874 (775) -> RDC -> 001	Menuiseries intérieures	Joints de mastic de vitrage	/	/	1	P1* P	/	AN	/	*Oui*
	Menuiseries intérieures	Peintures décoratives	/	Gris	3	P4* N	/	AN	/	Non
	Menuiseries intérieures	Peintures décoratives	/	Gris	3	P5 N	/	AN	/	Non
Bâtiment 874 (775) -> RDC -> 005	Menuiseries intérieures	Joints d'étanchéité	/	/	5	/	S1	MA	Vitrage Naviglass après 2005	Non
	Murs et cloisons maçonnées "en dur"	Enduits lissés, projetés ou talochés	Ciment, Peint	/	6	P9* N	/	AN	/	Non
Bâtiment 874 (775) -> RDC -> 006	Murs et cloisons maçonnées "en dur"	Enduits lissés, projetés ou talochés	Ciment, Peint	/	6	P8 N	/	AN	/	Non

Localisation	Ouvrage	Matériau / Produit	Aspect	Couleur	N° ZPSO	N° Prél.	N° Sond.	Critère de décision	Observation	Présence amiante
Bâtiment 874 (775) -> RDC -> 007	Menuiseries intérieures	Joints de mastic de vitrage	/	/	1	Idem P 1	/	AN	/	***Oui***
Bâtiment 874 (775) -> Extérieur -> Façades	Menuiseries extérieures	Joints de mastic de vitrage	/	/	2	P2* P	/	AN	/	***Oui***
	Façades lourdes y compris poteaux	Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs	Ciment	/	7	P10* N	/	AN	/	Non
	Façades lourdes y compris poteaux	Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs	Ciment	/	7	P11 N	/	AN	/	Non
	Menuiseries extérieures	Joints de mastic de vitrage	/	/	2 (i)	P3 N	/	AN	/	***Oui***
	Menuiseries extérieures	Peintures décoratives	/	Gris	4	P6* N	/	AN	/	Non
	Menuiseries extérieures	Peintures décoratives	/	Gris	4	P7 N	/	AN	/	Non

6.2. Estimation quantitative des matériaux et produits contenant de l'amiante

N°ZPSO	Ouvrage	Partie d'ouvrage	Estimation quantitative
1	Menuiseries intérieures	Joints de mastic de vitrage	128 ml
2	Menuiseries extérieures	Joints de mastic de vitrage	1 U

7. ANNEXES

7.1. Parties d’immeuble bâti visitées

La liste ci-dessous présente les parties d’immeuble inspectées dans le cadre de la mission confiée à BUREAU VERITAS.
Il appartient au donneur d'ordre ou à son représentant, seule personne à même d'avoir une parfaite connaissance des lieux, de signifier à BUREAU VERITAS. toute omission, erreur ou incohérence éventuelle dans l'identification des locaux ou zones figurant à un titre ou à un autre dans le présent rapport.

Localisation	Descriptif sol / mur / plafond
Bâtiment 874 (775)	/
Bâtiment 874 (775) -> RDC	/
Bâtiment 874 (775) -> RDC -> 001	/
Bâtiment 874 (775) -> RDC -> 005	/
Bâtiment 874 (775) -> RDC -> 006	/
Bâtiment 874 (775) -> RDC -> 007	/
Bâtiment 874 (775) -> R+1	/
Bâtiment 874 (775) -> Extérieur	/
Bâtiment 874 (775) -> Extérieur -> Façades	/

7.2. Photos prélèvements

P1	ZPSO 1
Bâtiment 874 (775) -> RDC -> 001	
	
Menuiseries intérieures -> Joints de mastic de vitrage	

P2	ZPSO 2
Bâtiment 874 (775) -> Extérieur -> Façades	
	
Menuiseries extérieures -> Joints de mastic de vitrage	

P3	ZPSO 2
Bâtiment 874 (775) -> Extérieur -> Façades	
	
Menuiseries extérieures -> Joints de mastic de vitrage	

P4	ZPSO 3
Bâtiment 874 (775) -> RDC -> 001	
	
Menuiseries intérieures -> Peintures décoratives	

P5	ZPSO 3
Bâtiment 874 (775) -> RDC -> 001	
	
Menuiseries intérieures -> Peintures décoratives	

P6	ZPSO 4
Bâtiment 874 (775) -> Extérieur -> Façades	
	
Menuiseries extérieures -> Peintures décoratives	

P7	ZPSO 4

Bâtiment 874 (775) -> Extérieur -> Façades



Menuiseries extérieures -> Peintures décoratives

P8	ZPSO 6

Bâtiment 874 (775) -> RDC -> 006



Murs et cloisons maçonnées "en dur" -> Enduits lissés, projetés ou talochés

P9	ZPSO 6

Bâtiment 874 (775) -> RDC -> 005



Murs et cloisons maçonnées "en dur" -> Enduits lissés, projetés ou talochés

P10	ZPSO 7

Bâtiment 874 (775) -> Extérieur -> Façades



Façades lourdes y compris poteaux -> Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs

P11	ZPSO 7

Bâtiment 874 (775) -> Extérieur -> Façades



Façades lourdes y compris poteaux -> Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs

7.3. Photos sondages

S1	ZPSO 5
Bâtiment 874 (775) -> RDC -> 005	
	
Menuiseries intérieures -> Joints d'étanchéité	

7.4. Attestation d'assurance

Allianz

Attestation d'assurance

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE** - Succursale en France - 1 Cours Michelet – CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex, (« la Compagnie ») certifions par la présente que la société :

Bureau Veritas S.A.
Tour Alto, 4 Place des Saisons
92400 Courbevoie

agissant tant pour son compte que pour le compte de sa filiale,

Bureau Veritas Exploitation S.A.S.
4 Place des Saisons
92400 Courbevoie

a souscrit auprès de notre compagnie la police n° **FRL001575** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber dans l'exercice de ses activités garanties et notamment :

Missions travaux :

- Repérage amiante avant travaux / démolition (tout domaine d'activité)
- Mise à jour des documents de traçabilité et de cartographie amiante (DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Examen visuel des surfaces traitées (tout domaine d'activité)
- Repérage du plomb avant travaux (tout domaine d'activité)
- Diagnostic des produits, équipements, matériaux et déchets (tout domaine d'activité)
- Etat parasitaire
- Etat relatif à la présence de termite
- Diagnostic mérule

Missions exploitation :

- Diagnostics amiante et inventaires des matières dangereuses à bord des navires et matériel flottant
- Repérage amiante pour intégration aux documents de traçabilité et de cartographie amiante (pour DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Création ou mise à jour des documents de traçabilité et de cartographie amiante (DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante
- Diagnostic et dépistage du radon dans les bâtiments, cavités, lieux souterrains, recherche des sources, voies d'entrées et de transfert, mesure de flux d'exhalation des sols
- Diagnostic technique global
- Diagnostic accessibilité

Missions transaction / location :

- Repérage amiante pour établissement du constat vente
- Constat des risques d'exposition au plomb
- Etat relatif à la présence de termite
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Mesurages Carrez - Boutin
- Etat des risques

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 608 RCS Nanterre
N° TVA intracommunautaire *FR*
00 487 424 608

Siège social :
Königinstrasse 28
80802 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N° HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Graurheindorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne

www.agcs.allianz.com

Attestation d'assurance

Autres missions :

- Assistance technique amiante et plomb
- Prélèvement et analyse de matières dangereuses

La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :

RESPONSABILITÉ CIVILE EXPLOITATION:

Tous dommages confondus
(corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non) **1'000'000 EUR** par sinistre et par année d'assurance

Période d'assurance : du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026 inclus.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au- delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Le contenu de la présente attestation ne peut en aucun cas être considéré ou interprété comme dérogeant ou modifiant l'une des conditions ou dispositions de la police ci-dessus mentionnée.

Fait à Paris La Défense, le 23 décembre 2025.
Pour la compagnie

Allianz
Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michelet
CS 30051
92076 Paris La Défense
487 424 608 RCS Nanterre

Signed by: LORENZO BATTISTI
EMail: lorenzo.battisti1@allianz.com
Signing time: 23-12-2025 10:46:58
IP address: 165.225.202.119

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 608 RCS Nanterre
N° TVA intracommunautaire *FR*
00 487 424 608

Siège social :
Königinstrasse 28
80802 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N° HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Graurheindorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne

www.agcs.allianz.com

7.5. Certificat de compétence

Numéro d'accréditation
4-0634
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

WE-CERT
CERTIFICAT DE COMPETENCES DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

«Version 02»
REV 00

Décerné à : **GAILLARD Jérémy** Sous le numéro : **C2019-SE05-010**

Domaine (S) concerné (S)	VALIDITE
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE **(SANS MENTION)**	**Du 19/11/2024 Au 18/11/2031**
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE **(MENTION)**	**Du 19/11/2024 Au 18/11/2031**
DIAGNOSTIC DE L'ETAT DES INSTALLATIONS INTERIEURES DE GAZ	**X**
DIAGNOSTIC DE L'ETAT DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION	**Du 15/09/2022 Au 24/06/2024**
DIAGNOSTIC CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB	**Du 25/06/2024 Au 24/06/2031**
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS **(SANS MENTION)**	**Du 05/08/2024 Au 04/08/2031**
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS **(MENTION)**	**Du 05/08/2024 Au 04/08/2031**
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (METROPOLE)	**Du 15/09/2022 Au 01/08/2024**
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (DROM-COM)	**X**

Les compétences répondent aux exigences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application*) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

* Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

Délivré à Thionville, le 04/06/2024
Par WE-CERT
Président

WE-CERT "Qualit'compétences" - 9 rue de Saintignon, 57 100 THIONVILLE
Tél : 03 72 52 02 45 - mail : admin@qualit-competences.com;
SAS au capital de 7500 Euros – RCS de Thionville – Code APE / NAF, 7120B N°SIRET 88851995600021

7.6. Croquis de repérage

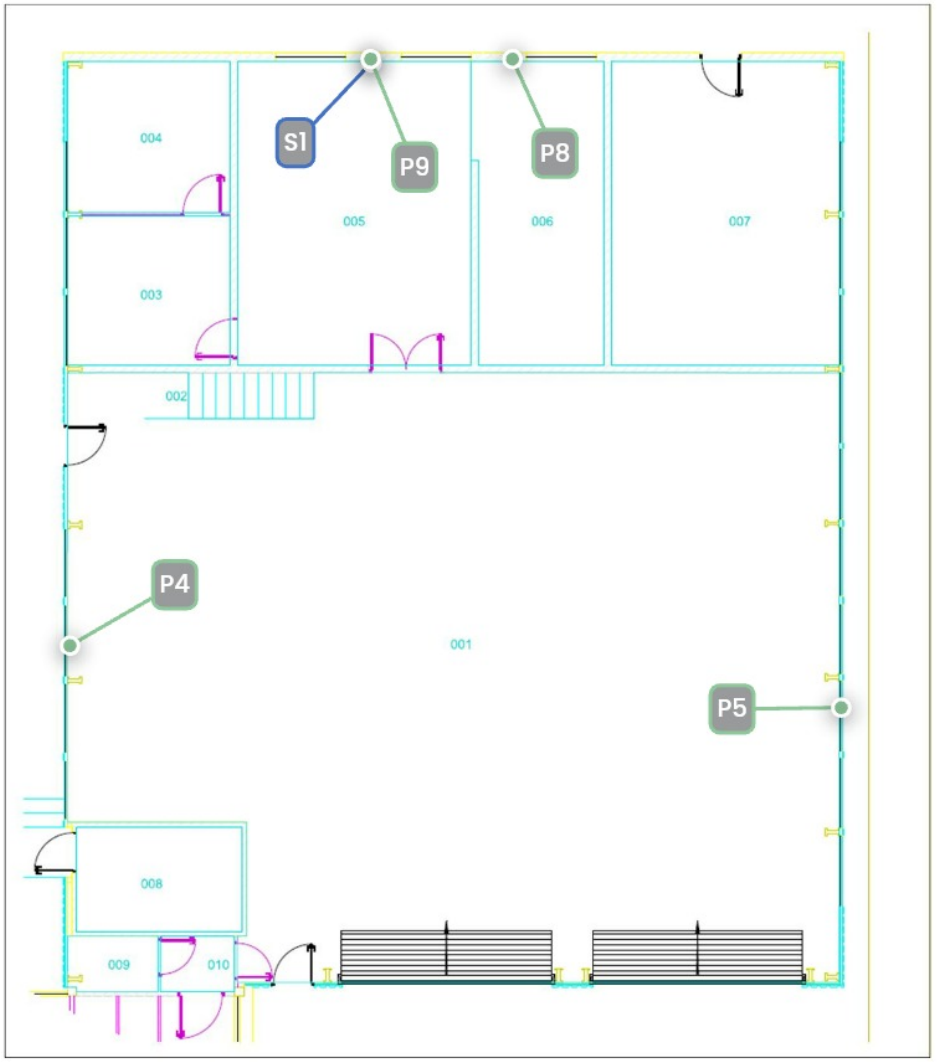
PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE

La planche de repérage est indissociable du rapport

ADRESSE	DGA 874 - G2D 775 - DGA-TT BOURGES ROCADE EST - ECHANGEUR DE GUERRY 18000 BOURGES	
Localisation Bâtiment 874 (775) > RDC	Date visite	Du 22/01/2026 au 23/01/2026
	Auteur	Jérémy Gaillard
	N° dossier	24267825/S33/1
	Planche	1 / 5
	Indice	1

Vue utilisée :

Matériaux et produits contenant de l'amiante :



LEGENDE	Prélèvement positif	Prélèvement négatif	Sondage	Inaccessibilité	Observation

PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE

La planche de repérage est indissociable du rapport

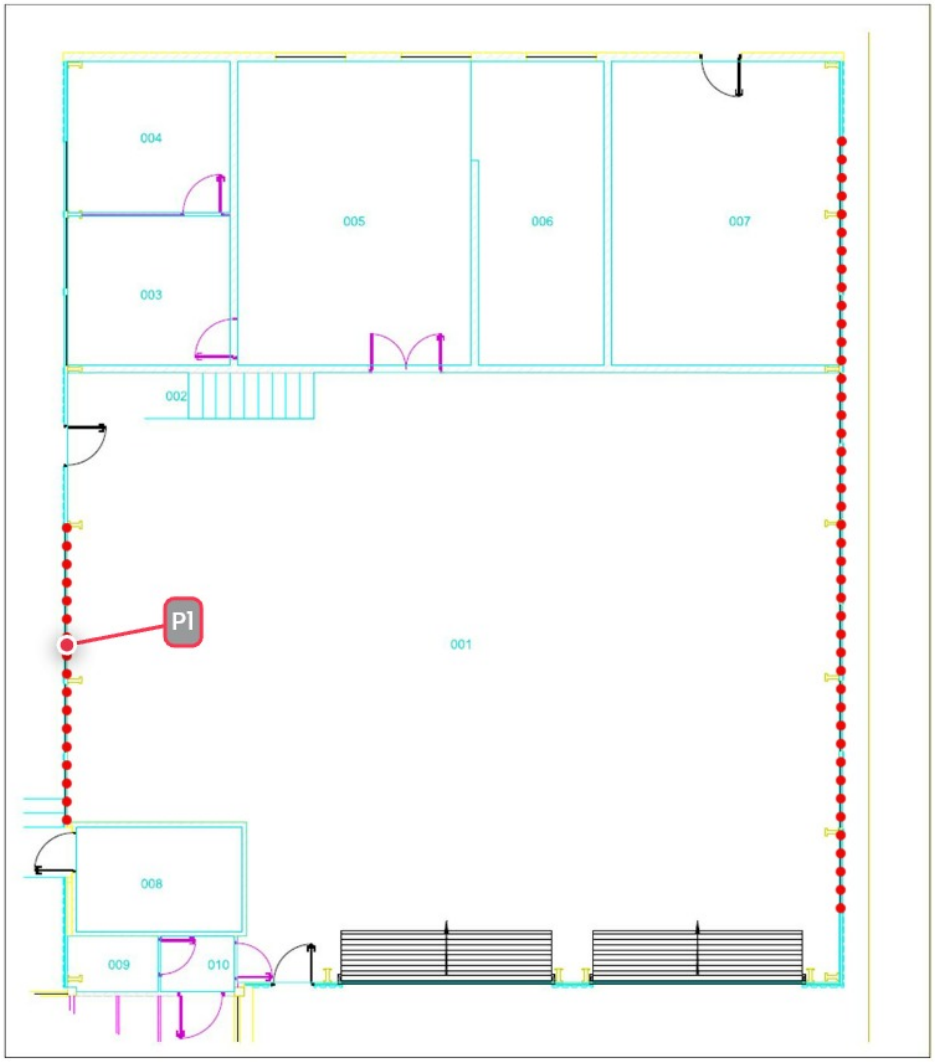
ADRESSE	DGA 874 - G2D 775 - DGA-TT BOURGES ROCADE EST - ECHANGEUR DE GUERRY 18000 BOURGES	
Localisation Bâtiment 874 (775) > RDC	Date visite	Du 22/01/2026 au 23/01/2026
	Auteur	Jérémy Gaillard
	N° dossier	24267825/S33/1
	Planche	2 / 5
	Indice	1

Vue utilisée :

Prélèvement positif

Matériaux et produits contenant de l'amiante :

..... Joints de mastic de vitrage



LEGENDE	Prélèvement positif	Prélèvement négatif	Sondage	Inaccessibilité	Observation

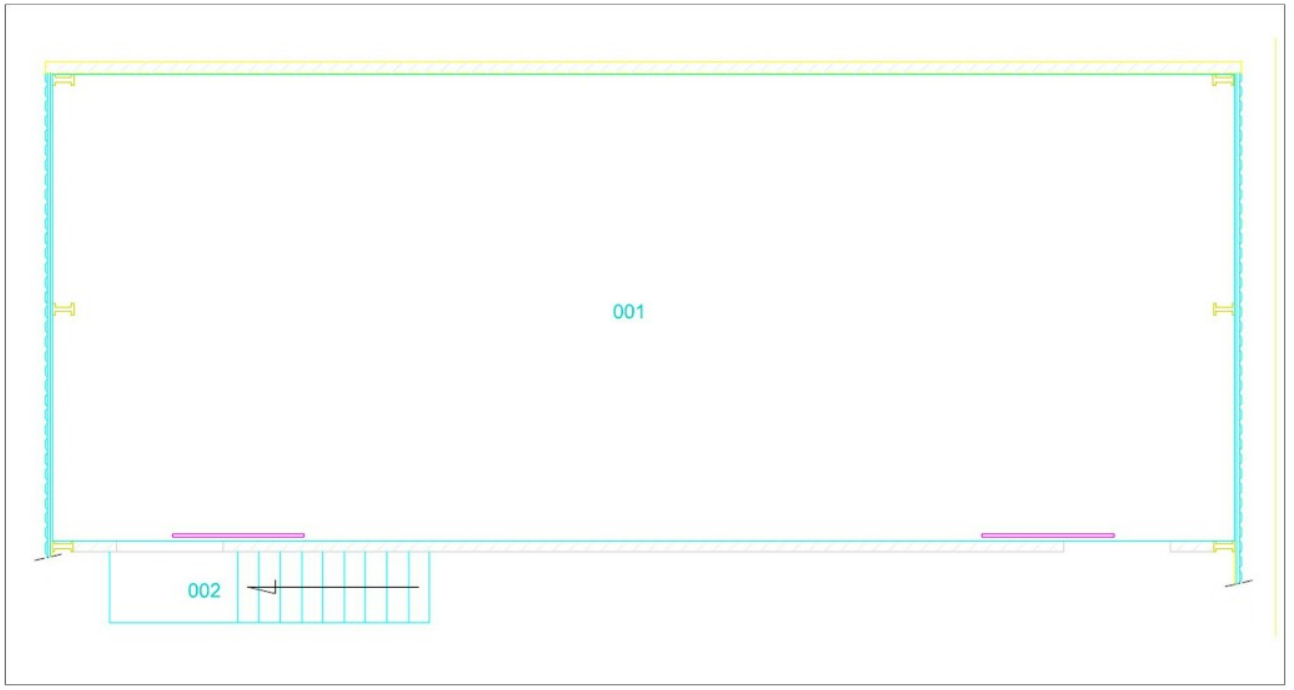
PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE

La planche de repérage est indissociable du rapport

ADRESSE	DGA 874 - G2D 775 - DGA-TT BOURGES ROCADE EST - ECHANGEUR DE GUERRY 18000 BOURGES	
Localisation Bâtiment 874 (775) > R+1	Date visite	Du 22/01/2026 au 23/01/2026
	Auteur	Jérémy Gaillard
	N° dossier	24267825/S33/1
	Planche	3 / 5
	Indice	1

Vue utilisée :

Matériaux et produits contenant de l'amiante :



LEGENDE	Prélèvement positif	Prélèvement négatif	Sondage	Inaccessibilité	Observation

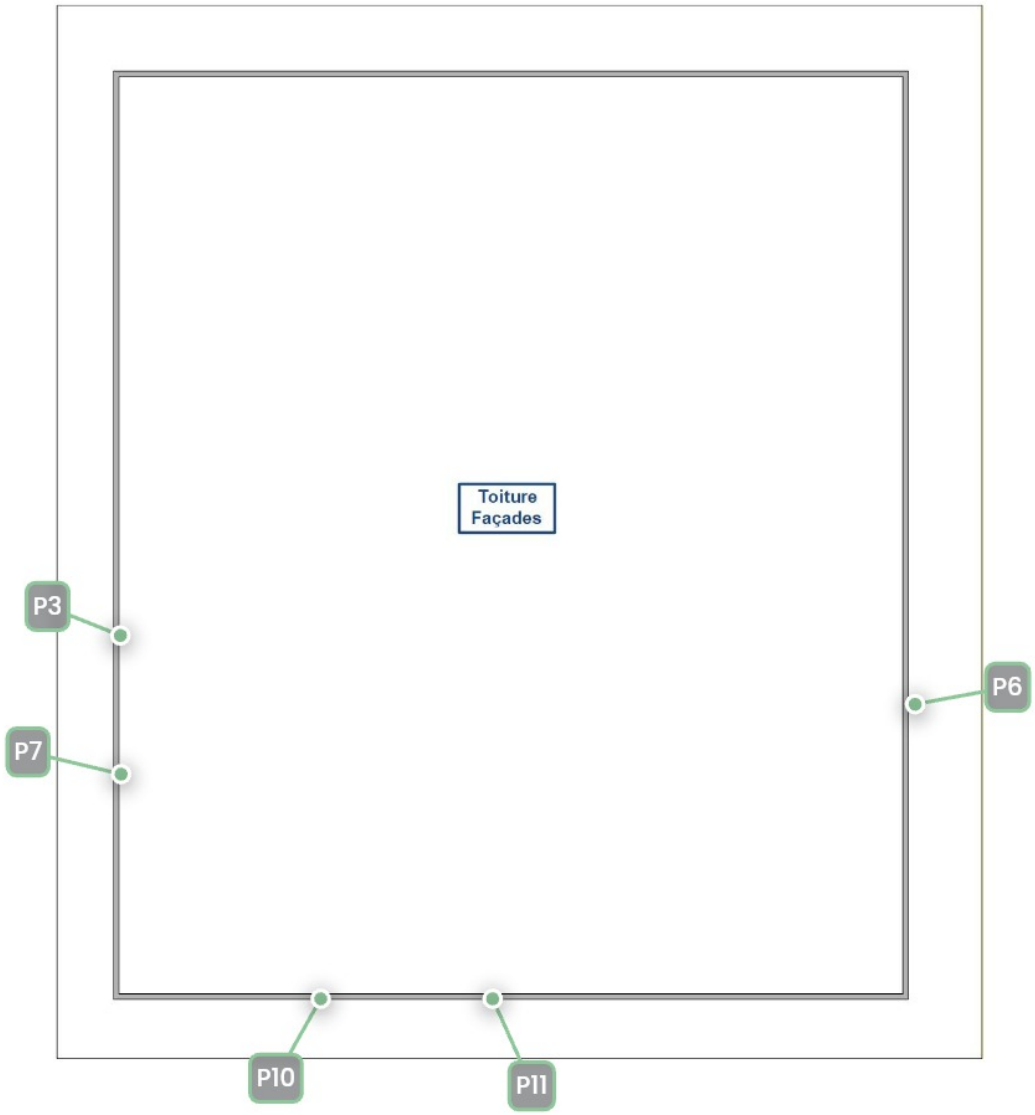
PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE

La planche de repérage est indissociable du rapport

ADRESSE	DGA 874 - G2D 775 - DGA-TT BOURGES ROCADE EST - ECHANGEUR DE GUERRY 18000 BOURGES	
Localisation Bâtiment 874 (775) > Extérieur	Date visite	Du 22/01/2026 au 23/01/2026
	Auteur	Jérémy Gaillard
	N° dossier	24267825/S33/1
	Planche	4 / 5
	Indice	1

Vue utilisée :

Matériaux et produits contenant de l'amiante :



LEGENDE	Prélèvement positif	Prélèvement négatif	Sondage	Inaccessibilité	Observation

PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE

La planche de repérage est indissociable du rapport

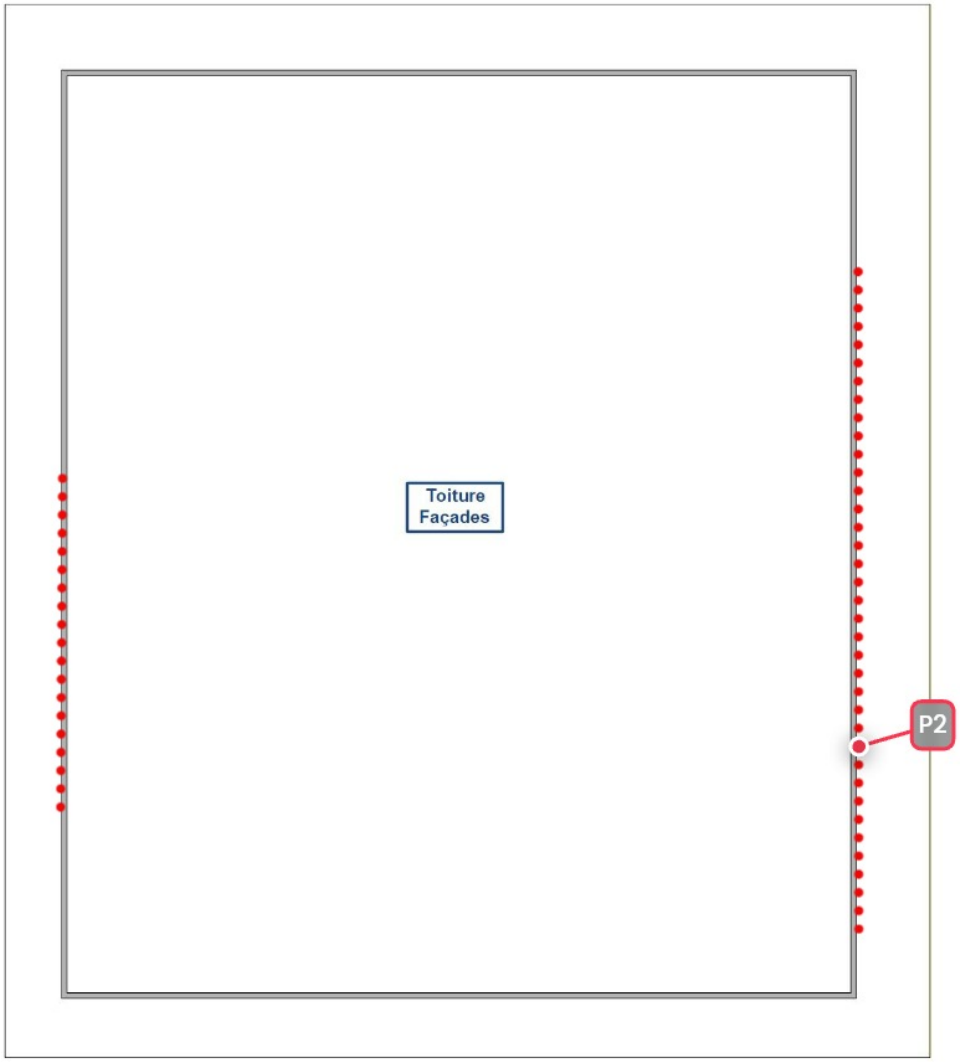
ADRESSE	DGA 874 - G2D 775 - DGA-TT BOURGES ROCADE EST - ECHANGEUR DE GUERRY 18000 BOURGES	
Localisation Bâtiment 874 (775) > Extérieur	Date visite	Du 22/01/2026 au 23/01/2026
	Auteur	Jérémy Gaillard
	N° dossier	24267825/S33/1
	Planche	5 / 5
	Indice	1

Vue utilisée :

Prélèvement positif

Matériaux et produits contenant de l'amiante :

Joints de mastic de vitrage



LEGENDE	Prélèvement positif	Prélèvement négatif	Sondage	Inaccessibilité	Observation

7.7. Rapport d'analyse du laboratoire

eurofins | Analyses pour le Bâtiment

BUREAU VERITAS EXPLOITATION SAS – CEN
Monsieur Jérémy GAILLARD
110 Boulevard de la Salle
45760 BOIGNY SUR BIONNE

Notre référence : AR-26-NS-009664-01

Numéro de dossier : 26W004770
Référence de dossier : 1510797445/24267825/S33/1/1_24267825/33/1

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le rapport d'analyse relatif à l'échantillon suivant :

- N° 26W004770-001 - Référence *BV3MK6500 Réf. Prel : P1 Bâtiment 874 (775) - RDC - 001/Menuiseries intérieures : Joints de mastic de vitrage*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 26W004770-002 - Référence *BV3MK6501 Réf. Prel : P2 Bâtiment 874 (775) - Extérieur - Façades/Menuiseries extérieures : Joints de mastic de vitrage*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 26W004770-003 - Référence *BV3MK6502 Réf. Prel : P3 Bâtiment 874 (775) - Extérieur - Façades/Menuiseries extérieures : Joints de mastic de vitrage*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 26W004770-004 - Référence *BV3MK6503 Réf. Prel : P4 Bâtiment 874 (775) - RDC - 001/Menuiseries intérieures : Peintures décoratives - (Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 26W004770-005 - Référence *BV3MK6504 Réf. Prel : P5 Bâtiment 874 (775) - RDC - 001/Menuiseries intérieures : Peintures décoratives - (Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 26W004770-006 - Référence *BV3MK6505 Réf. Prel : P6 Bâtiment 874 (775) - Extérieur - Façades/Menuiseries extérieures : Peintures décoratives - (Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 26W004770-007 - Référence *BV3MK6506 Réf. Prel : P7 Bâtiment 874 (775) - Extérieur - Façades/Menuiseries extérieures : Peintures décoratives - (Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 26W004770-008 - Référence *BV3MK6507 Réf. Prel : P8 Bâtiment 874 (775) - RDC - 006/Murs et cloisons maçonnées "en dur" : Enduits lissés, projetés ou talochés - (Ciment, Peint/)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 26W004770-009 - Référence *BV3MK6508 Réf. Prel : P9 Bâtiment 874 (775) - RDC - 005/Murs et cloisons maçonnées "en dur" : Enduits lissés, projetés ou talochés - (Ciment, Peint/)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 26W004770-010 - Référence *BV3MK6509 Réf. Prel : P10 Bâtiment 874 (775) - Extérieur - Façades/Façades lourdes y compris poteaux : Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs - (Ciment/)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 26W004770-011 - Référence *BV3MK6510 Réf. Prel : P11 Bâtiment 874 (775) - Extérieur - Façades/Façades lourdes y compris poteaux : Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs - (Ciment/)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

eurofins
Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

AB 1609

EUROFINS ANALYSES POUR LE BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-RI-008641-01
Référence laboratoire N° : 26RI008491
Reçu au laboratoire le : 10/02/2026
Date d'analyse : 13/02/2026
Référence dossier Client:26W004770 - 1510797445/24267825/S33/1/1_24267825/33/1

Date d'émission de rapport : 16/02/2026 12:45
Référence de suivi du dossier N° : 26W004770
Date de réception :09/02/2026

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	26W004770-001 - BV3MK6500 Réf. Prel : P1 Bâtiment 874 (775) - RDC - 001/Menuiseries intérieures : Joints de mastic de vitrage	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type mastic (beige)	**MET** / RV2T	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile
002	26W004770-002 - BV3MK6501 Réf. Prel : P2 Bâtiment 874 (775) - Extérieur - Façades/Menuiseries extérieures : Joints de mastic de vitrage	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type mastic (beige) ; matériau semi-dur (gris)	**MET** / RV2T	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile
003 (1)	26W004770-003 - BV3MK6502 Réf. Prel : P3 Bâtiment 874 (775) - Extérieur - Façades/Menuiseries extérieures : Joints de mastic de vitrage	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type mastic (beige) ; matériau semi-dur (gris)	**MET** / D8YH	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-RI-008641-01
Référence laboratoire N° : 26RI008491
Reçu au laboratoire le : 10/02/2026
Date d'analyse : 13/02/2026
Référence dossier Client:26W004770 - 1510797445/24267825/S33/1/1_24267825/33/1

Date d'émission de rapport : 16/02/2026 12:45
Référence de suivi du dossier N° : 26W004770
Date de réception :09/02/2026

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
004	26W004770-004 - BV3MK6503 Réf. Prel : P4 Bâtiment 874 (775) - RDC - 001/Menuiseries intérieures : Peintures décoratives - (Gris)	Matériau de type peinture (de différentes couleurs) ; matériau semi-dur (gris) en traces	**MET** / RV2T	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
005	26W004770-005 - BV3MK6504 Réf. Prel : P5 Bâtiment 874 (775) - RDC - 001/Menuiseries intérieures : Peintures décoratives - (Gris)	Matériau de type peinture (de différentes couleurs) ; matériau semi-dur (gris) en traces	**MET** / RV2T	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
006	26W004770-006 - BV3MK6505 Réf. Prel : P6 Bâtiment 874 (775) - Extérieur - Façades/Menuiseries extérieures : Peintures décoratives - (Gris)	Matériau de type peinture (de différentes couleurs) ; matériau semi-dur (gris) en traces	**MET** / RV2T	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
007	26W004770-007 - BV3MK6506 Réf. Prel : P7 Bâtiment 874 (775) - Extérieur - Façades/Menuiseries extérieures : Peintures décoratives - (Gris)	Matériau de type peinture (gris) ; matériau semi-dur (gris)	**MET** / RV2T	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.
Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-RI-008641-01
Référence laboratoire N° : 26RI008491
Reçu au laboratoire le : 10/02/2026
Date d'analyse : 13/02/2026
Référence dossier Client:26W004770 - 1510797445/24267825/S33/1/1_24267825/33/1

Date d'émission de rapport : 16/02/2026 12:45
Référence de suivi du dossier N° : 26W004770
Date de réception :09/02/2026

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
008	26W004770-008 - BV3MK6507 Réf. Prel : P8 Bâtiment 874 (775) - RDC - 006/Murs et cloisons maçonnées "en dur" : Enduits lissés, projetés ou talochés - (Ciment, Peint/)	Matériau de type peinture (vert) ; matériau (jaune) ; matériau semi-dur (gris)	**MET** / RV2T	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
009	26W004770-009 - BV3MK6508 Réf. Prel : P9 Bâtiment 874 (775) - RDC - 005/Murs et cloisons maçonnées "en dur" : Enduits lissés, projetés ou talochés - (Ciment, Peint/)	Matériau de type peinture (vert) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur (gris)	**MET** / RV2T	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
010	26W004770-010 - BV3MK6509 Réf. Prel : P10 Bâtiment 874 (775) - Extérieur - Façades/Façades lourdes y compris poteaux : Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs - (Ciment/)	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type ciment (gris)	**MET** / RV2T	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.
Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-RI-008641-01
Référence laboratoire N° : 26RI008491
Reçu au laboratoire le : 10/02/2026
Date d'analyse : 13/02/2026
Référence dossier Client:26W004770 - 1510797445/24267825/S33/1/1_24267825/33/1

Date d'émission de rapport : 16/02/2026 12:45
Référence de suivi du dossier N° : 26W004770
Date de réception :09/02/2026

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
011	26W004770-011 - BV3MK6510 Réf. Prel : P11 Bâtiment 874 (775 - Extérieur - Façades/Façades lourdes y compris poteaux : Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs - (Ciment/)	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type ciment (gris)	**MET** / RV2T	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Observation(s) échantillon(s)
(1) Ce résultat a été confirmé par plusieurs prises d'essais concordantes.

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

MET: Détermination des Fibres d'amiante. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NFX 43-050 : Juillet 2021.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-RI-008641-01 | Date d'émission de rapport : 16/02/2026 12:45 | Page5/5
Référence laboratoire N° : 26RI008491 | Référence de suivi du dossier N° : 26W004770
Reçu au laboratoire le : 10/02/2026 | Date de réception :09/02/2026
Date d'analyse : 13/02/2026
Référence dossier Client:26W004770 - 1510797445/24267825/S33/1/1_24267825/33/1

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue polonaise et stockée en interne par le laboratoire.
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.
NB 3 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs . La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.
NB 4 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.
NB 5 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable.
Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm.
"Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante.
NB 6 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° AB 1609 et est disponible sur https://pca.gov.pl/.
NB 7 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client.
NB 8 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10),), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).
NB 9 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Validé et approuvé par :



Krzysztof Zemlo
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.
Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA